

ASSEMBLEE NATIONALE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

LEGISLATIFS

DIRECTION DES COMPTES RENDUS

SERVICE DES COMPTES RENDUS

ANALYTIQUES

N° _____/AN/SG/DGSL/DCR/SCRA.17

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SEANCE
PLENIERE DU 28 DECEMBRE 2016
CONSACREE A L'ADOPTION DU PROJET DE LOI DES
FINANCES 2017**

ok

OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Mercredi 28 Décembre 2016 à 10 heures 42 minutes s'est tenu à l'hémicycle de l'Assemblée Nationale, le débat général suivi de vote sur le Projet de la Loi des Finances 2017, présidé par l'honorable **Abdou Karim MECKASSOUA**, Président de l'Assemblée Nationale.

Le Gouvernement est représenté par Monsieur **Henri-Marie DONDRA**, Ministre aux Finances et au Budget.

La lecture du rapport est faite par l'honorable **Clément NDOMBET**, Rapporteur Général de la Commission Economie, Finances et Plan qui, au préalable, a annoncé des corrections faites dans le document. Ensuite le Président invite le Membre du Gouvernement à donner ses impressions sur ce rapport.

IMPRESSION DU MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

Dans ses propos liminaires, le Ministre présente ses gratitudeux aux honorables Députés par rapport aux aménagements des agendas. Il poursuit en déclarant que de février à juillet 2016 les services du Ministère des finances et du plan ont élaboré le cadrage macro budgétaire avec le Fond Monétaire Internationale (FMI) et le 25 Aout 2016, un circulaire a été envoyé aux différents Départements ministériels pour le cadrage du budget puis il en est suivi une conférence budgétaire. Il rappelle, en cette occasion, la saisine du Ministère des Finances par la Commission Finances et Plan par correspondance en date du 15 Décembre 2016 pour le recadrage de certaines dispositions du Projet de Loi des Finances.

Sur les préoccupations soulevées en ce qui concerne la Haute Cour de Justice, du Conseil National de la Médiation et de l'Autorité Chargée de la Bonne Gouvernance, il annonce que cela a été pris en compte sauf pour la Mairie où il est difficile de créer des charges supplémentaires car méconnaissant les charges réelles de cette institution.

Aussi, le Ministre annonce la prise en compte de l'appui budgétaire de vingt millions de dollar octroyé par la Banque Mondiale, suite à la signature en date du 05 décembre 2016 d'une convention avec cette institution financière. Il remercie la commission finances et plan pour le respect du critère du programme prévu par le FMI et la Banque mondiale et salue cette solidarité.

Il apprécie le rapport de la commission qui reflète les travaux, exhorte les députés à doter le gouvernement de cet outil de travail et présente ses vœux pour l'année 2017.

DISCUSSION GENERALE

Conformément à l'article 31 du Règlement Intérieur de l'Assemblée Nationale, le Président ouvre le débat général tout en précisant que c'est par souci de respect des textes en vigueur que la Commission Finances, Economie et Plan a saisi le Ministère des Finances et ceci n'est pas un débat d'école.

Ainsi, neuf (09) groupes parlementaires se sont inscrits pour prendre la parole dans un premier temps.

Le Groupe Parlementaire Cœurs Unis estime que le projet de loi des finances respecte les attentes de la communauté internationale et est conforme aux vœux des partenaires financiers. Il pense que la conjoncture rend compréhensible l'équilibre financier et invite les Députés à un vote favorable.

Le Groupe Parlementaire Chemin de l'espérance- Kélémba -PDS-PUN félicite la désignation du Ministre des Finances parmi les dix meilleurs de la sous-région par le magazine FORBES pour les performances accomplies par le Ministère des Finances et du Budget et tout en appelant à voter favorablement ce projet de loi.

Il s'interroge sur :

- L'amélioration des recettes par rapport aux exonérations accordées aux ONG et autres ;
- L'amélioration des recettes par rapport à la revalorisation de la mercuriale du bois sur celui du Cameroun ;
- La collecte des taxes fiscales auprès des sociétés qui doivent à l'Etat.

Le Groupe Parlementaire KNK déclare que les pronostics pessimistes autour du projet de loi sont balayés et salue le travail de la commission. Il pense qu'il faut suivre la conclusion de la commission qui a rappelé nos engagements avec les Institutions Financières Internationales et invite le gouvernement à plus de sérieux et de responsabilité dans l'élaboration de la Loi des finances.

Il poursuit en souhaitant un dialogue inclusif pour le retour de la paix et déplore l'attitude de deux poids deux mesures d'un des membres du gouvernement sur ce sujet et espère que cela n'engage que ce dernier.

Le Groupe Parlementaire PATRIE déplore le fait que certains aspects ne soient pas pris en compte concernant le pilier du redressement et de la consolidation de la paix figurant dans la déclaration de politique générale du gouvernement. Il dénonce les crédits trop faibles alloués au Départements des Affaires Sociales, de celui de l'Agriculture, de celui de la justice et des droits de l'homme, et aussi de l'entreprenariat.

Il souligne que 29 % des prévisions budgétaires ne correspondent à aucun chapitre et attire l'attention sur le non-respect des Accords Internationaux comme celui de Maputo, d'Abuja et le principe de paris sur l'efficacité de l'aide. Il déclare que la sincérité budgétaire implique l'exhaustivité, la cohérence, l'exactitude et le gouvernement devrait s'y conformé. Il sollicite un vote favorable des Députés.

Le Groupe parlementaire MLPC a un regard très soutenu sur les aspects essentiels à savoir les charges et les dépenses et fait les observations suivantes :

- Le non-respect u délai de dépôt du projet de loi sur le bureau de l'Assemblée
- La modification par le gouvernement des chiffres en plein travaux des commissions
- La réticence de certains ministres de se présenter en commission qui déclarent ne pas être associés à l'élaboration du budget
- Sur les arriérés de salaires non payés des régimes Kolingba et Patassé

Il termine sa déclaration en demandant au gouvernement, de présenter au futur un document fiable et appelle à un vote favorable.

Le Groupe Parlementaire RPR et autres apprécie l'adaptation des ressources aux missions du gouvernement au sortir des élections.

Il pose les questions suivantes au Ministre des Finances :

- Comment expliquer les écarts entre prévisions et investissements ?
- Comment expliquer la faible mobilisation des recettes ?

- Quelles mesures sont-elles prises pour contrôler les dépenses excédentaires ?

Il exhorte les Députés à voter favorablement.

Le Groupe Parlementaire Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP) se réjouit du succès du Président de la République, du Gouvernement et des parlementaires à la table ronde de Bruxelles. Il salue la vigilance de la Commission Finances qui a décelé des lacunes dans le projet de Loi initiale et la grande disponibilité du Ministre des Finances pour répondre à la Commission. Il regrette le non-respect du délai constitutionnel de dépôt du projet de Loi et attire l'attention du Ministre sur l'aboutissement des crédits de fonctionnement des Ministères et des Communes. Il sollicite l'implication du Ministre dans le paiement des indemnités des chefs de quartiers, sur l'intégration des jeunes dans la transparence, des nominations basés sur des critères de compétence et attire l'attention du gouvernement sur la recrudescence de l'insécurité dans l'arrière-pays. Il invite les députés à voter positivement pour ce projet de Loi des Finances qu'il estime équilibrer et bien ficelé.

Le Groupe Parlementaire Union pour le Renouveau Centrafricain (URCA) estime que cette Loi de Finance est une insulte à la bonne gouvernance et à la représentation nationale. Prétextant la table ronde de Bruxelles pour déposer le projet de loi des finances en retard, les promesses faites lors de cette rencontre n'y figurent pas déclare-t-il. Il dénonce la production quasi quotidienne par le Ministère des Finances des tableaux rectificatifs sans passer par le Conseil des Ministres et des chiffres erronés qui ont mis en mal les travaux des commissions, ainsi que la non implication de certains Ministres dans l'élaboration du budget. Il poursuit en soulignant la non prise en compte du programme de politique général du Premier Ministre dans ledit projet et considère que ce projet de loi n'est qu'une copie du collectif budgétaire de 2016. Il s'interroge sur comment réaliser les 185 milliards de recette alors que la corruption gangrène les appareils de l'Etat. Il s'insurge contre l'augmentation des fonds spéciaux du chef de l'Etat et du Premier Ministre et espère ressentir les effets de Bruxelles dans ce budget. Il estime que la sécurité n'est plus une priorité du gouvernement car ne disposant pas de crédits conséquents.

Il rappelle que ce n'est pas à la commission finances de faire le travail du gouvernement car ne pouvant être juge et parti et demande aux Députés de voter défavorablement la loi de finances 2017.

Le Groupe Parlementaire Trait d'union note beaucoup de faiblesse dans ce budget et exhorte le Ministre à prendre en compte tous les Départements ministériels. Il demande à ce que le prochain projet de loi soit envoyé dans le délai constitutionnel et félicite le travail de la commission finances. Il souhaite une implication de tous pour une avancée significative du pays, demande de la vigilance autour de l'intégration des jeunes et appelle à un vote favorable après l'interrogation suivante :

- Quel est le signal fort lancer par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre l'impunité car les moyens alloués au Ministère de la justice sont minimes?

INTERVENTIONS INDIVIDUELLES

Après les interventions des Groupes Parlementaires, le tour revient aux Honorables Députés pour leurs interventions individuelles. Dix (10) Honorables Députés se sont inscrits pour prendre la parole.

L'Honorable **Mathurin DIMBELET NAKOE** adresse ses vœux de nouvel an au Ministre des Finances ainsi qu'à toute ici l'assemblée réunie.

De l'examen du texte, il pense que ce projet de loi des Finances échappe au contrôle de certains membres du Gouvernement, ceux-ci ne disposent pas les mêmes documents et de surcroit leurs interventions devant les différentes Commissions en témoignent ajoute-t-il.

Il précise que les raisons avancées par le Gouvernement dans la transmission tardive dudit projet de Loi à l'Assemblée Nationale ne sont pas fondées du fait qu'il ne prend aucunement en compte les promesses issues de la Table Ronde de Bruxelles. Il veut savoir également savoir pourquoi le Ministre des Finances a attendu juste la finalisation des travaux de conception du Projet de Loi des Finances 2017 pour procéder au mouvement du personnel ? Il pense par la même occasion que ce mouvement a influé sur sa qualité du document transmis à l'Assemblée qui a fait l'objet de plusieurs modifications en ce qui concerne les matrices de coût et ce, pendant son examen par les différentes Commissions de l'Assemblée Nationale.

Il note une augmentation vertigineuse des crédits de fonctionnement au détriment de ceux d'investissement en cette période où tout est à refaire. Cette augmentation est source de nombreuses nominations des fonctionnaires hors statuts.

Etant donné que la Commission Finances a rendu le travail acceptable, il plaide pour un vote favorable du texte.

L'Honorable **Bertin BEA** partage les avis de son Groupe Parlementaire KNK et réitère son vote favorable. Néanmoins, il revient et déplore l'occupation d'une partie de notre territoire par les groupes armés qui exercent illégalement les services fiscalo-douaniers dévolu à l'Etat. Il propose une solution consensuelle et politique impliquant tous les acteurs de notre crise.

L'Honorable **Jean Paul Bervy TEZAWA-SERVICE** souscrit aux interventions de son Collègue l'Honorable **Mathurin DIMBELET-NAKOE** au sujet de la transmission tardive dudit Projet de Loi au Bureau de l'Assemblée Nationale.

Il pose une question au Ministre, celle de savoir quelles sont les dispositions le Département des Finances compte-t-il prendre pour respecter le délai constitutionnel dans le cadre de transmission à l'Assemblée Nationale des prochains Projets des Lois de Finances ?

L'Honorable **Thierry-Georges VACKAT** se dit solidaire à la déclaration de son Groupe Parlementaire. Il pose deux questions au Ministre :

- Quelles stratégies l'Etat compte-t-il adopter pour lui permettre de récupérer toute l'assiette fiscale qui échappe à son contrôle ?
- Quelle est la position gouvernementale au sujet des taxes sur les propriétés bâties ?

L'Honorable **Jean Claude KOMIA SAMBIA** adresse lui aussi ses félicités à la Commissions Finances pour le travail abattu dans un temps record et au Ministre des Finances pour la réussite de la Table Ronde de Bruxelles.

Abordant l'examen du texte, il regrette que le présent Projet de Loi des Finances ne réponde pas à toutes les préoccupations nationales et peut être assimilé à un Projet de Loi de Finances de « Bangui ». Son impact à l'intérieur du pays ne se ressent pas précise-t-il.

En outre, il salut et plaide en même temps pour la mise en œuvre rapide du projet « BELOKO » qui pourrait être solution aux nombreux cas de disparition de biens des compatriotes au port de Douala.

L'Honorable **Joël MOÏDAMSE-SINFEI** à l'exemple de ses Collègues salut le travail de la Commission.

Il regrette lui aussi que certains Départements Ministériels ne soient impliqués dans la conception de ce Projet de Loi.

Il propose la création des guichets uniques à nos frontières à l'exemple de celui du Cameroun qui a été un succès dans le cadre de renflouement de caisse de l'Etat.

Il plaide pour une subvention des cultures de rente à savoir le coton et le café, un contrôle systématique des activités minières dans les zones où l'embargo est levé partiellement, un encouragement de l'investissement direct étranger par le biais de favorisation de climat des affaires et le passage du transport des Taxi-Motos en une activité formelle pouvant renflouer la caisse de l'Etat. Il souhaite enfin au Ministre des Finances, le versement régulier des quotes-parts à ses Collaborateurs.

L'Honorable **Emilie Béatrice EPAYE** précise que les crises à répétition avec leurs corollaires de violences sans précédentes ont affecté terriblement le tissu économique et social de notre pays. Par conséquent, ses ressources ne peuvent en aucun cas suffire à pallier aux nombreux problèmes et défis dont il est confronté. Pour cela, elle ose espérer que les engagements internationaux en faveur de la RCA seront respectés pour lui permettre de se stabiliser et relancer son économie. Elle milite aussi pour une exécution totale du présent budget.

Par ailleurs, elle se plaint du fait que les Honorables Députés se substituent à l'Etat dans ses activités d'assistance sociale.

L'Honorable **Aurélien Simplex KONGBELET ZINGAS** salut les performances réalisées par le Département des Finances pour relancer notre économie. Il illustre son argumentation par un récent rapport publié par l'Institut Economique Africain à l'issue duquel la RCA est classée 5^{ème} parmi les 10 pays qui ont fait des très bonnes performances économiques en 2016.

En outre, il demande au Ministre de veiller à la régularisation des Agents de l'Etat victimes d'erreur de perception de l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP), erreur reconnue par la Direction de l'Office Nationale d'Informatique précise-t-il.

Il demande au Ministre le versement des deux mois restant aux Honorables Députés relatifs aux frais de restitutions.

L'Honorable **Ernest MIZEDIO** se dit très inquiet de la réduction des charges primaires. Les recettes projetées ne perpétrent pas de faire face aux nombreux défis socio-économiques de l'heure martèle-t-il. Par conséquent, il exige des mesures contraignantes et adéquates pour freiner certaines pratiques non orthodoxes afin de relever le niveau de recettes de l'Etat.

Il souhaite que le Gouvernement travail pour rehausser les prévisions budgétaires pour l'exercice 2018 pour atteindre 500 milliards.

Par ailleurs, il se dit très remonté contre certains dysfonctionnements de l'Etat vis-à-vis de ses obligations, illustration est faite à la prise en charge des Maître parents par les parents d'élèves eux même.

Par solidarité à son Groupe Parlementaire, il précise qu'il va voter contre ce projet de Loi.

L'Honorable **Marc DELORO** regrette lui aussi que le Ministre de la Communication ne soit pas associé à l'élaboration de ce Budget. Ce qui rend difficile la couverture nationale en radiodiffusion et la télévision.

Au sujet des dotations du Ministère de la Défense, il pense que celle-ci ne favorisent pas l'acquisition des matériels adéquats pour l'armée si l'embargo qui frappe notre armée venait à être levé partiellement ou totalement.

Il suggère plus de missions gouvernementales de sensibilisation en faveur de le pays puisque la radio nationale et la télévision nationale qui diffusent sur leurs antennes des émissions en faveur de la paix et de la réconciliation nationale ne couvre pas l'ensemble du territoire national. Il milite enfin pour la formation et la scolarisation des jeunes mais surtout des filles sur l'ensemble du pays.

Avant de passer la parole au Ministre des Finances et du Budget pour ses éléments de réponse, le Président de séance relève que plusieurs préoccupations sont ressorties sur le budget 2017. De même que les points de vue se convergent sur le débat à l'exception du Groupe parlementaire URCA qui s'est opposé farouchement après avoir décelé des incohérences dans le document.

Il propose donc une suspension afin que le Ministre rassemble ses arguments avant de poursuivre. Le Ministre a par contre souhaité continuer la séance sans interruption pour délivrer sa réponse sur les diverses interrogations.

REPONSES DU MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

Le Ministre remercie tous les intervenants par groupe ou par individu, des contributions et des conseils au Gouvernement sur sa gestion. Il évoque en effet que la situation économique communautaire est devenue inquiétante à cause de l'impact du choc pétrolier. Ce qui amène les partenaires à devenir très exigeants sur la présentation d'un budget pour qu'ils soient rassurés et maintiennent les conventions signées. Il ajoute que la réticence déclarée par ses collègues ne serait être justifiée d'autant plus qu'au Conseil des Ministres tous les membres sont conviés et aussi en d'autres circonstances de réflexion, confirmant ainsi une solidarité gouvernementale.

De tout ce qui précède, le Ministre souligne l'augmentation du taux de la croissance passée de 0,4 % à 0,7 %. Ce facteur est important sur les fluctuations financières de la Sous-région, relève-t-il. Pour ce faire, il pense que chaque décision doit être réfléchie en tenant compte des aspects économiques par comparaison aux pays voisins, tels que les transactions commerciales, les dettes sociales et autres. Il poursuit pour expliquer ainsi que l'élaboration du budget est conditionnée à base des taux de croissance.

Répondant à la question sur ses absences du pays, le Ministre des Finances et du Budget se justifie par la réunion d'urgence à laquelle il était convié au niveau de Yaoundé sur la crise des taux de change. De plus, il ajoute être en perpétuelle relation et échange constamment avec tous les départements sur la procédure budgétaire.

Aussi, il admet que contrairement à ce que pensent certains intervenants, toutes les composantes présentées dans la vision du Président de la République figurent dans le présent budget.

Il remercie entre autre le Groupe parlementaire Cœurs Unis de l'appel à ses collègues du vote favorable de ce budget. Il affirme cependant que la préparation du budget répond au cadrage macroéconomique du Fond Monétaire International. De même, il démontre par rapport aux problèmes des exonérations une nette évolution successive au cours des années, soit 41 milliards en 2014, 70 milliards en 2015 et probablement une progression de 36 milliards en 2016.

En outre, le Ministre estime que les résultats obtenus sont le fruit du bon travail au niveau des recettes et de la contribution des acteurs internationaux (MINUSCA – ECOLOG, etc.)

Sur le secteur du bois, il note que les procédures doivent être mises en place selon le contexte international.

Il croit par ailleurs sur le recouvrement des créances qu'un travail se fait quotidiennement dans ce sens en parfaite collaboration des sociétés de la place.

Le Ministre fait observer sur les lignes budgétaires de l'Agriculture et des Affaires Sociales qu'il n'y a pas d'affectation globale. Par conséquent avec la méthode évolutive adoptée, une légère augmentation peut être remarquée dans chaque secteur.

Toutefois, pour l'écart entre les investissements et les dépenses, il dit que les retards accusés et la faible capacité de mobilisation des ressources sont à l'origine.

Sur la question relative à l'arrivée tardive du budget et la répétition des chiffres, il pense qu'il s'agit d'une année exceptionnelle avec l'installation des institutions comme l'Assemblée Nationale et celles qui seront bientôt mises en place. Cependant, il affirme que prochainement ces procédures seront révisées selon les contextes.

En ce qui concerne les arriérés sociaux, il fait remarquer que non seulement le cadrage macroéconomique devenant difficile mais l'épuration est conditionnée par un audit suggéré par des partenaires, faute de doublant.

Quant aux indemnités des Chefs de quartier, une réelle volonté de suivi des procédures se fait ressentir malgré que le Gouvernement soit accusé à tort et à

travers du désengagement de ses charges sociales. Il informe à l'occasion le décaissement des fonds pour satisfaire tous ces chefs de terre sur le territoire national.

En réponse sur la Cour Pénale Spéciale, le Ministre rassure de l'avancement réel des démarches avec instruction du Président de la République d'évacuer rapidement les travaux et de voir démarrer les activités de cette instance.

Sur la question relative à la Fonction publique, il affirme que des dispositions majeures sont prises pour le recrutement prochain de nouveaux cadres.

En outre, il apprécie la contribution de l'honorable **Bertin BEA** et se joint ensuite à ses propos où la patience et la communication sont fondamentales pour atteindre les réalisations. Il cite pour exemple l'assainissement des finances publiques qui est très difficile en ce qui concerne la découverte des quittances parallèles. Il ajoute que la pression de la Communauté internationale se faisant de plus en plus, le sacrifice devient donc énorme. Par contre, il faut aborder les problèmes avec beaucoup de lucidité, tel le cas des détournements qui gangrènent les budgets des communes.

Par ailleurs, le Ministre étaye l'assistance sur les mesures nécessaires prises par le Président de la République en signant le décret du Budget 2018 pour une bonne conformité avec les pays de la Sous-région et la préparation commencera à partir du 15 janvier 2017.

Il souligne son désarroi sur les processus de recouvrement des impôts dans les villes éloignées en appelant à la patience.

Sur les questions relatives au département de la défense, le Ministre fait rétention des éléments de réponse pour des raisons de confidentialité.

Répondant à l'interrogation concernant un budget confectionné pour Bangui ou toute la RCA, il déclare que c'est un budget national et que des efforts sont envisagés pour l'affectation des budgets aux autres provinces.

Il relève entre autre que l'insatisfaction dans la soumission des offres de projets a conduit à une relance pour trouver des soumissionnaires adéquats.

Sur les allégations de publication des indemnités des députés, le Ministre informe que les tabous n'existent plus avec les nouvelles conditions des partenaires (FMI) et les ententes avec les pays de la Communauté pour

transformer chaque budget national en budget communautaire. En effet, il précise que l'objectif étant d'harmoniser les finances avec le concours d'autres pays amis pour des procédures de transparence et d'éviter des disfonctionnement dans les comptes de l'Etat, notamment, sous un comité de suivi représentatif d'un Etat par un contrôle réciproque.

En réponse sur les fonds de restitution, il rassure qu'une instruction sera bientôt donnée pour pallier à ce problème après le paiement des pensions.

Avant de conclure, le Ministre met l'accent sur la communication qui pourrait améliorer et simplifier les stratégies de redressement. Il appelle à une bonne collaboration dans le travail.

Le Président de la Commission Intérieur, Lois et Affaires Administratives remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration du rapport, en citant ses proches collaborateurs, le Ministère des Finances et du Plan, la Cour des Comptes au GICA.

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION FINANCES ET BUDGET

Tous ces apports, selon le président ont permis à la compréhension du budget dans les moindres détails et rendu crédible ce programme qui répond aux normes de la nation.

Cependant, il soulève dans un premier temps que les amendements transmis au Ministère seront révisés conjointement avec les membres de la Commission. Ensuite, poursuit-il qu'une proposition d'une conférence budgétaire générale rendra fluide le traitement du budget sur la méthodologie et l'obligation réciproque de rendre compte.

De plus, il ajoute que cette réforme permet à ce que toutes les ressources soient reversées à l'Etat, d'augmenter le critère de qualité, d'analyser les dépenses par chapitre avec l'appui du Gouvernement, de l'Assemblée Nationale et de la Cour des Comptes.

Le Président souhaite que le Ministère des finances et du Budget mette tout son poids pour que cette conférence devienne une réalité.

Pour terminer, le Président de la Commission déclare que le Budget 2017 est un instrument de réponse pour notre pays malgré le pire qui vient d'être évité

sur la dévaluation monétaire. Il exhorte tous ses collègues au vote de cette loi qui est un signal très fort pour notre pays.

Le Président de séance félicite tous les intervenants ayant enrichi ce débat qui prend fin.

(Suspension et reprise)

DU RESULTAT DU VOTE DE LA LOI DES FINANCES 2017

En application des dispositions du Règlement Intérieur de l'Assemblée Nationale, le Président de séance procède au vote de la loi des Finances 2017 conformément à l'article 62.

Le scrutin se déroule donc à bulletin secret et le résultat se présente donc de la manière suivante :

Inscrits : 139

Votants : 133

Absents : 06

Oui : 124

Non : 07

Nul : 01

Blanc : 01

La loi des Finances 2017 est adoptée au bulletin secret, avec **124 voix POUR, 07 voix CONTRE, 01 voix NUL et 01 voix BLANC.**

Pour ces mots de fin, le Président de séance exprime sa fierté sur cet exercice démocratique. Il félicite l'intervention du Président **André NALKE DOROGO** qui contribue efficacement à la démocratie et de même tous les apports qui sont sortis lors de ce débat budgétaire. Il fait observer au passage que la prochaine rencontre sera à la conférence budgétaire. Il informe cependant qu'une requête est adressée à la Commission Européenne pour appuyer la Commission Finances.

En outre, le Président de l'Assemblée attire l'attention de certains députés sur des propos fallacieux remontés jusqu'au Président de la République par rapport aux divisions internes. Par contre, il rassure le Chef de l'Etat de la bonne entente entre les élus de la nation malgré leur divergence et du soutien effectif prouvé lors de la rencontre de Bruxelles. Il désapprouve donc

ce comportement de certains députés qui colportent de mauvaises informations et détruisent l'image des Institutions. Il les exhorte à laisser ces mauvaises habitudes et d'adopter les bonnes pour le relèvement du pays.

Il demande au Ministre de respecter ses engagements et rappelle que des textes sont restés en suspens, donc une convocation de session extraordinaire sera nécessaire au mois de janvier.

La séance est close à 16 heures 45 minutes.

EQUIPE TECHNIQUE

Secrétaire Général :

Henri Laetare GBENENOUI

Secrétaire Général Adjoint :

Eric DANSONGA YATERE

Directeur Général des Services Législatifs :

Robert RENGANDE

Directeur des Comptes Rendus :

Moussa MEZANE

Chef de Service des Comptes Rendus Analytiques:

Bienvenue ABENAKA YASSEKANGA

Rédacteurs de Débats :

Abbiot Modeste GUITINZIA

Alain Brice LETOKOUZOU

Alain NGOUPANDE ZANE-TO-HAÏNA

Chef de Bureau des Comptes Rendus :

Be-Moïse Ghislaine KANDIA